

# LES FRANÇAIS ET LA POLITIQUE SOCIALE DU GENERAL DE GAULLE

par Danielle BAHU-LEYSER

L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle et la mise en place des institutions de la Vème République ne modifient pas fondamentalement le scepticisme des Français, quant aux perspectives d'amélioration de leur vécu quotidien. Leurs préoccupations dominantes restent les mêmes sous la Vème République que ce qu'elles étaient sous la IVème République : l'équilibre de leur budget familial et leurs craintes d'une augmentation du coût de la vie.

En février 1959, six Français sur dix, selon l'IFOP, placent en effet au premier rang de leurs préoccupations personnelles les problèmes pécuniaires de leur budget familial<sup>1</sup>. Et cette préoccupation va croissant, au fil des années sous la IVème République et sous la Vème République, au même rythme que la hausse régulière des indices du coût de la vie, depuis les années cinquante. Les craintes budgétaires personnelles sont d'ailleurs tellement vives, en 1959, qu'un Français sur deux envisage de restreindre les dépenses relatives aux postes essentiels du budget de son ménage, comme les dépenses de loisirs, de bien d'équipement et des moyens de transport personnel<sup>2</sup>.

Ce sont justement les personnes qui envisagent de restreindre leurs dépenses qui s'estiment les plus touchées par les mesures prises par le cabinet Debré (sous l'impulsion du ministre des Finances, Antoine Pinay), pour définir une politique économique et financière de la France, et qui manifestent le plus grand pessimisme, quant à l'efficacité des mesures prises par l'Etat.

Les agriculteurs, dans la proportion de quatre sur dix, se considèrent plus affectés que les autres catégories de Français par les mesures gouvernementales. Et la même proportion de Français a le sentiment qu'il existe une volonté du pouvoir de revenir sur certains acquis sociaux, comme la sécurité sociale ou les nationalisations. Le grief paraît d'autant plus surprenant qu'il s'adresse à l'auteur des ordonnances de 1944 et 1945 sur le régime salarial de la sécurité sociale et les nationali-

.../..

---

<sup>1</sup> Selon un sondage de l'IFOP effectué chaque année, depuis 1959 "Pour vous et votre famille personnellement, quels sont les problèmes les plus importants à l'heure actuelle ?" in *Sondages*, 1959, n° 2, p. 4.

<sup>2</sup> Sondage effectué par l'IFOP, en février 1959 : "Y a-t-il des dépenses que vous ne ferez pas ? Si oui, quelles dépenses ?".

sations de la Régie Renault et des grandes banques de dépôt.

D'autre part, les trois quarts de la population ont le sentiment d'une injustice dans la répartition des charges nouvelles imposées aux Français. Car la politique du gouvernement favorise, selon eux, les riches aux détriment des ouvriers, des employés et fonctionnaires, des commerçants et artisans, des retraités, des cultivateurs, des cadres et des professions libérales. Enfin, la décision prise par le général de Gaulle de faire entrer dans les faits la mise en vigueur du Traité de Rome est perçue par 61% des Français comme annonciatrice de chômage.

Telles sont donc les préoccupations essentielles des Français en février 1959, tandis qu'avec l'Algérie, un autre thème émerge sur le devant de la scène des préoccupations collectives.

### **1959-1962 - UNE RELATIVE TREVE SOCIALE**

De fait, le problème algérien qui se situait au sixième rang des préoccupations de l'opinion, en septembre 1957 et en janvier 1958, occupe désormais le second rang des préoccupations de la conscience nationale. Très vite, il deviendra le problème numéro un pour la majeure partie des Français occultant pratiquement tous les autres problèmes, jusqu'à la fin de l'année 1962.

Ainsi, en juin 1962, les deux tiers (67%) de la collectivité nationale estiment que, pour la France, le problème crucial de l'heure reste l'Algérie et les rapatriés, alors que les problèmes sociaux viennent au troisième rang, avec seulement 7%. Trois mois plus tard, les problèmes sociaux apparaissent à 23% de nos concitoyens comme le problème le plus important pour la France, devant l'Algérie et les rapatriés (13%)<sup>3</sup>.

Cependant, lorsqu'avec la rentrée de septembre 1962, les Français dressent un bilan de l'actif et du passif gaulliens, l'Algérie apparaît, à 37% d'entre eux, au premier rang de ce qu'il a fait de mieux, la politique sociale se situant déjà, pour 15% de Français, au premier rang de ce qu'il a fait de moins bien.

En fait, la trêve sociale accordée, par les Français, au premier Président de la Vème République dure quatre ans, au cours desquels le général de Gaulle, nanti de la confiance de l'opinion, atteint ses plus hauts niveaux de popularité, en particulier lors du règlement de l'affaire des barricades de 1960, où son taux de popularité atteint un record absolu (75%), du putsch des généraux d'avril 1961 (72%) et de la conclusion des accords d'Evian et du cessez-le-feu en Algérie de mars 1962 (70%).

.../..

---

<sup>3</sup> IFOP, *Sondages 1963*, n° 3, p. 66.

## 1962 - RETOUR AU VECU QUOTIDIEN

Avec le règlement du conflit algérien, la trêve sociale prend fin. Un renversement se produit dans la conscience nationale. Car, libérés du problème algérien, les Français redécouvrent les problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement et dont le plus important leur apparaît être le niveau de leurs salaires et l'augmentation du coût de la vie.

Et l'agitation sociale qui couvait sous la cendre, depuis les premières grèves du printemps de 1961, dans les chemins de fer et les transports parisiens, monte pour atteindre son paroxysme au début de l'année 1963, avec une grève générale de l'ensemble des mineurs. Cette grève va durer plus d'un mois, malgré l'ordre gouvernemental de réquisition des mineurs du 3 mars, deux jours après le déclenchement de la grève.

D'autres îlots de tensions sociales surgissent, sous forme de manifestations paysannes. Depuis 1961, les paysans, par des rassemblements devant les préfectures, des barrages sur les routes et des destructions volontaires d'une partie de leurs productions, n'ont cessé de tenter d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la difficulté de leurs conditions de vie, les conditions d'exploitation de leurs terres, le problème des prix, les circuits de distribution, leur inadaptation à la compétition européenne. Or, le monde paysan représente, à l'époque, 21% de la population française active totale. Et ces revendications rencontrent un écho favorable dans l'opinion (cf. tableau 1 en annexe).

En juillet 1963, près d'un Français sur deux se dit favorable aux manifestations paysannes que 49% estiment tout à fait justifiées et 37% partiellement justifiées<sup>4</sup>. Mais, lorsqu'on leur demande quel est, à leurs yeux, la cause essentielle du mécontentement paysan, les Français ne se leurrent pas, puisque 45% d'entre eux citent, en premier lieu, la mauvaise organisation de l'acheminement des produits agricoles du producteur au consommateur et 18% l'attitude du gouvernement à l'égard des revendications des agriculteurs<sup>5</sup>. Ce qui n'empêche pas une bonne partie de l'opinion publique de juger insuffisantes les mesures prises par le gouvernement pour faire face à la fronde paysanne, sous la forme du relèvement de certains prix agricoles, de subventions accordées au monde paysan ou de changement de leur régime d'assurance vieillesse.

De la même façon qu'ils approuvent le mécontentement paysan, les Français estiment tout aussi justifiées les revendications dans le secteur public, aussi bien à la SNCF qu'aux PTT et au gaz de Lacq. Mais ils se montrent très partagés sur l'opportunité des grèves à Air France<sup>6</sup>. Quant à la grève des mineurs, elle est

.../..

---

<sup>4</sup> Ibid., p. 75.

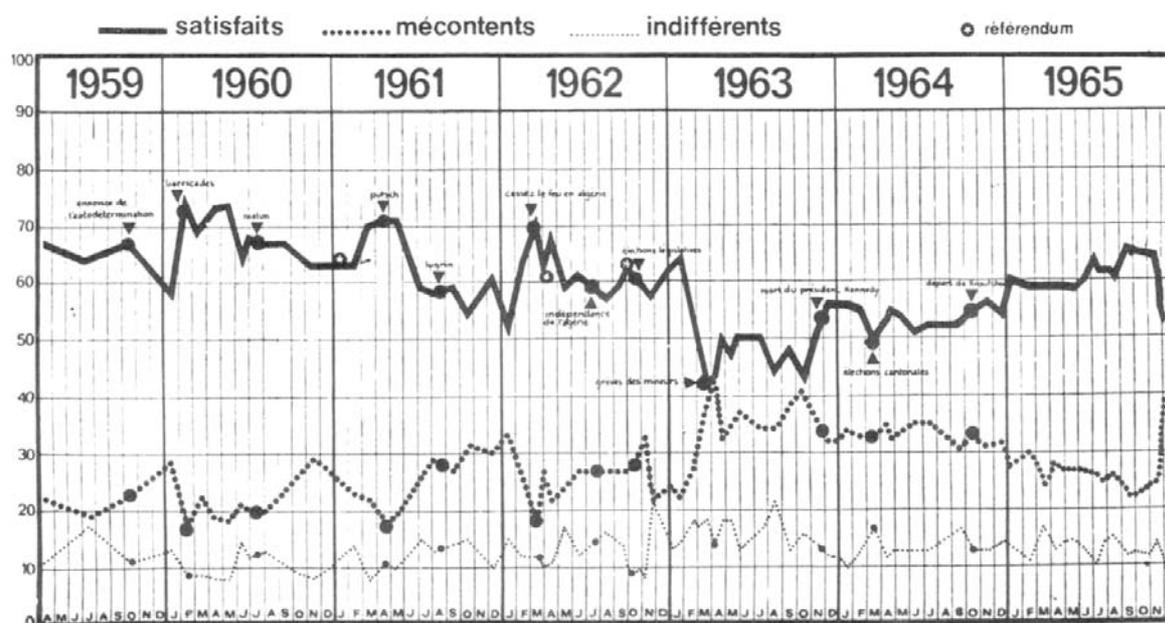
<sup>5</sup> Ibid., p. 76.

<sup>6</sup> Ibid., p. 72.

soutenue par huit Français sur dix (cf. tableau 2 en annexe) et coûte au général de Gaulle la plus importante chute de popularité de ses deux septennats, avec son plus bas niveau de satisfaction et son plus haut niveau de mécontentement.

La réaction en chaîne des mouvements sociaux et le soutien global qu'ils rencontrent dans l'opinion créent un effet de synergie négative sur la popularité du Chef de l'Etat. De mars à octobre 1963, c'est-à-dire durant les huit mois qui suivent le début de la grève des mineurs, son indice de popularité descend et se maintient sous la barre des 50%. Ce sera la seule anicroche à la courbe de popularité du général de Gaulle, avec la proportion la plus faible de satisfaits en mars (42%) et la proportion la plus élevée de mécontents en avril (43%)<sup>7</sup>. Fait plus symptomatique, ce sont les catégories socio-professionnelles traditionnellement les plus gaullistes, comme les inactifs et les employés, qui sont à l'origine de cette crise de confiance traversée par le général de Gaulle au printemps de 1963.

**Courbe de popularité du général de Gaulle de 1959 à 1965.**



Source IFOP

Il faut toutefois souligner que le soutien global de la collectivité nationale aux grévistes trouve rapidement ses propres limites. Car, lorsqu'en mars 1963, on demande aux Français si, pour satisfaire aux revendications des salariés du secteur public, ils accepteraient de payer plus cher les tarifs d'électricité et de chemin de fer, ils sont pratiquement huit sur dix à répondre par la négative<sup>8</sup>.

.../..

<sup>7</sup> IFOP, *Les Français et de Gaulle*, présentation et commentaires de Jean Charlot, Paris, Plon, p. 205.

<sup>8</sup> IFOP, *Sondages 1963*, p. 73.

On retrouve, sur ce point, le décalage d'attitudes exprimées, au temps de la Vème République, dans d'autres domaines que la politique sociale, entre une approbation de principe à une idée ou une action et la réticence à s'impliquer personnellement pour faire aboutir cette idée ou cette action. Deux exemples paraissent illustrer cette attitude, la construction de l'Europe et l'indépendance nationale.

Sur le plan européen, bien que favorables, en principe, au Marché commun, à travers notamment l'harmonisation des avantages sociaux entre les Six, la suppression des droits de douane et la politique agricole commune, les Français n'entendent pas, pour autant, consentir des efforts matériels en faveur de cet objectif européen. En d'autres termes, ils se montrent plus réservés à l'égard de la mobilité des travailleurs et peu enclins à accepter le versement d'une part de leurs impôts au développement des régions les plus déshéritées de la CEE<sup>9</sup>.

Dans le second exemple, celui de l'indépendance nationale, nos concitoyens manifestent une large approbation à l'égard de la politique d'indépendance nationale menée par le général de Gaulle, mais ils sont moins nombreux à se rallier à sa politique de défense, condition pourtant indispensable de la restauration de cette indépendance<sup>10</sup>.

Avec le temps, le malaise provoqué dans le pays par le constat d'un écart de plus en plus profond entre l'évolution des prix et celle des salaires, se manifeste à deux niveaux. Au premier niveau, le plus visible, à travers des grèves de plus en plus fréquentes, dans les secteurs public et nationalisé.

Au deuxième niveau, à travers les déclarations des Français non seulement de leur soutien de principe à ces mouvements sociaux, mais de leurs préoccupations de plus en plus vives face à une tendance à la montée des prix et au maintien de leur niveau de vie. Ces problèmes, mentionnés, en effet, par 22% du public en juillet 1963, le sont, en juillet 1964, par 32% des Français, soit une progression de 10% de pessimistes en un an<sup>11</sup>.

Ce climat de morosité de la population débouche sur un scepticisme sans équivoque, face au plan de stabilisation mis en application en septembre 1963. De fait, de septembre à décembre 1963, la proportion de ceux qui disent ne pas faire confiance dans l'action entreprise par le gouvernement pour lutter contre la hausse des prix reste stable, à près de 60% (59% en septembre, 58% en décembre)<sup>12</sup>.

Le scepticisme de l'opinion s'accroît l'année suivante, puisqu'en juillet 1964, les trois quarts de la population française estiment insatisfaisants les résultats du

.../..

---

<sup>9</sup> Cf. Danielle BAHU-LEYSER, *De Gaulle, les Français et l'Europe*, Paris, PUF, 1981, p. 180.

<sup>10</sup> Voir à ce propos la postface de François Goguel, in *Les Français et de Gaulle*, op. cit., p. 147.

<sup>11</sup> *Les Français et de Gaulle*, op. cit., p. 253.

<sup>12</sup> IFOP, *Sondages 1964*, n° 4, pp. 12 et 14.

plan de stabilisation, contre seulement 13% qui pensent le contraire. Et, en septembre 1965, après un vécu de deux du plan de stabilisation, encore plus d'un Français sur deux (51%) l'estime insatisfaisant, contre plus du quart (27%) à le trouver satisfaisant<sup>13</sup>. Si donc le nombre des satisfaits du plan de stabilisation double par rapport à 1964, la cohorte des insatisfaits reste majoritaire.

Le même accueil sceptique est réservé au programme économique et social publié, en février 1966, par le gouvernement. L'ensemble des mesures incluses dans ce plan est destiné à donner un regain de dynamisme à l'économie et à assurer plus de justice sociale, en particulier en faveur des agriculteurs, par le biais notamment d'une retraite des agriculteurs âgés, de la hausse du salaire minimum agricole garanti et des aides en direction des éleveurs et des vignerons. Or, l'opinion ne semble pas convaincue du bien-fondé de ces mesures dont un peu plus d'un Français sur deux (55%) déclare qu'elles n'auront aucun effet sur l'amélioration de ses conditions de vie<sup>14</sup>.

### **1966-1967 - LE PLUS FORT MECONTENTEMENT A L'ÉGARD DE LA POLITIQUE SOCIALE DU GENERAL DE GAULLE**

La période du début de l'année 1966 constitue, avec l'automne de 1967, l'un des deux moments du plus fort mécontentement des Français vis-à-vis de l'action sociale du gouvernement, avec un indice de 58% de mécontentement en février 1966 et de 60% en septembre 1967<sup>15</sup>.

En 1966, le mécontentement se situe dans un contexte de grèves dans le secteur public et dans les chantiers navals. Il se cristallise par la publication du programme économique du gouvernement, programme que les Français n'estiment pas en mesure de répondre à leurs attentes, à une époque où les craintes sur les salaires restent vives (cf. tableaux 4 et 5 en annexe) et celles d'une augmentation du chômage se sont accrues, jusqu'à être partagées par un Français sur deux<sup>16</sup>.

Le mécontentement massif de six Français sur dix, à l'égard de la politique sociale du gouvernement, lors de la rentrée de septembre 1967, s'explique par plusieurs raisons. L'année 1967 a été émaillée de son lot de grèves et de revendications diverses, auxquelles une grève d'ampleur nationale dans les secteurs public et privé, le 1er février, a donné le ton. Le 6 mai, le général de Gaulle a demandé à l'Assemblée nationale d'adopter le projet de loi sur la délégation de pouvoirs spéciaux en matière économique et sociale.

Or un Français sur deux désapprouve cette demande du gouvernement,

.../..

---

<sup>13</sup> IFOP, *Sondages 1966*, n° 1, p. 52.

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> *Les Français et de Gaulle*, op. cit., p. 294.

<sup>16</sup> Ibid., p. 300.

tandis que quatre Français sur dix la considèrent injustifiée<sup>17</sup>. D'ailleurs, à la conférence de presse par laquelle le général de Gaulle explique au pays les tenants et les aboutissants de cette demande de pleins pouvoirs, fait écho, le lendemain, une grève générale des fonctionnaires. Mais il semble que le catalyseur de réaction du mécontentement général de l'automne de 1967 soit la publication, le 22 août, des ordonnances sur la réforme de la sécurité sociale.

Tout d'abord parce que les Français sont largement satisfaits du fonctionnement de cet organisme. Ensuite, parce qu'une large majorité du public (56%) cite la sécurité sociale comme celui des secteurs soumis à la demande de pleins pouvoirs pour lesquels ils se sentent les plus concernés, avant même le domaine du plein emploi et celui des conditions de travail. En outre, pour 44% de la population, le problème de l'équilibre financier de la sécurité sociale ne justifie pas la demande de pleins pouvoirs. Enfin, les Français sont très hésitants à faire confiance au gouvernement pour rétablir cet équilibre, puisqu'on dénombre 38% de "confiants", 35% de "non confiants" et 27% qui ne se prononcent pas<sup>18</sup>.

Dans un tel climat d'incompréhension, la publication, le 18 août, de l'ordonnance sur la participation des salariés aux bénéfices de l'entreprise - suite logique de l'ordonnance de janvier 1959 - ne réussit pas à endiguer le mécontentement ni, *a fortiori*, à provoquer un contre-effet salutaire pour le gouvernement. D'autant plus que la participation n'est pas, alors, encore suffisamment entrée dans les faits pour avoir modifié les mentalités. Les sondages sont, à cet égard, significatifs, puisqu'en mai 1967, 28% de nos concitoyens s'estiment très concernés par les ordonnances sur la participation, 24% l'étant peu, 32% ne l'étant pas du tout et 16% n'émettant aucun avis<sup>19</sup>.

Plus globalement, les sondages montrent que, confrontés avec de plus en plus d'acuité au problème du maintien de leur niveau de vie, les Français préfèrent percevoir une amélioration immédiate de leurs rémunérations à une participation dont ils ne pourront bénéficier qu'à moyen terme. Ces attitudes, manifestées par nos concitoyens à l'égard de la participation, préfigurent le décalage qui existe, dans le domaine social, entre les aspirations à visée immédiate des Français et les objectifs plus ambitieux, mais moins directement perceptibles, vers lesquels le général de Gaulle entend les conduire.

Elles expliquent pourquoi l'annonce par le Chef de l'Etat, le 25 mai de l'année suivante, c'est-à-dire au plus fort de la crise de mai 1968, d'un référendum sur la participation ne rencontre pas l'effet escompté par le général de Gaulle, à savoir la reprise du travail dans la fonction publique et dans les entreprises.

.../..

---

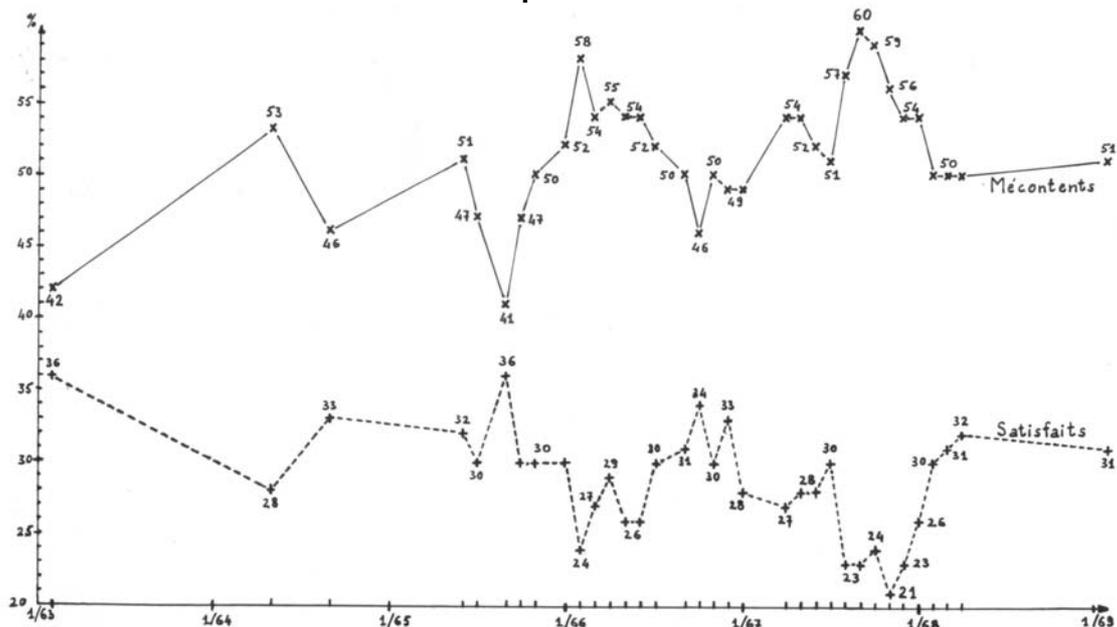
<sup>17</sup> Ibid., pp. 302 et 303.

<sup>18</sup> Ibid., p. 304.

<sup>19</sup> Ibid., p. 303.

En définitive, de 1959 à 1969, les Français n'ont pas cessé de contester la politique sociale du général de Gaulle, politique qu'ils situent, de façon systématique au fil des années, au premier rang du passif du bilan de l'action gaullienne.

### Attitudes des Français face à l'action du gouvernement vis-à-vis des problèmes sociaux



D'après chiffres IFOP

Pourtant, ils ont témoigné, sans discontinuer, leur confiance au général de Gaulle dont la courbe de popularité présente, durant ses deux septennats, un solde toujours positif, en dépit de l'accroc de 1963. Pendant les onze premières années de la Vème République, les citoyens votants ont confirmé cette attitude des Français s'exprimant par sondages, en accordant majoritairement leurs suffrages au général de Gaulle et aux formations qui le soutenaient.

Les motivations de cette apparente contradiction entre une appréciation négative du bilan social et une confiance globale au Chef de l'Etat nous sont données, une fois encore, par les sondages, à travers lesquels les Français placent, aux premiers niveaux de l'actif gaullien, le règlement du conflit algérien, la stabilité des institutions et le renforcement du rôle de la France dans le monde.

En somme, jusqu'à ce que d'autres éléments ne viennent rompre le charme, tout semble s'être passé comme si les Français, par une espèce de conscience diffuse de grandeur nationale, avaient, en fin de compte, accepté, bon gré, mal gré, que le général de Gaulle privilégiait les intérêts de la France à la résolution des problèmes de leur vécu quotidien.

Danielle BAHU-LEYSER

## ANNEXE

Tableau 1

A VOTRE AVIS, LE MECONTENTEMENT ACTUEL DES AGRICULTEURS EST-IL TOUT A FAIT JUSTIFIE, PARTIELLEMENT JUSTIFIE, PAS JUSTIFIE ?

	17-30 juillet 1963
	— %
Tout à fait justifié.....	49
Partiellement justifié .....	37
Pas justifié .....	6
Ne se prononcent pas .....	8
	— 100

D'APRES VOUS, QUELLE EST, PARMIS LES SUIVANTES, LA CAUSE ESSENTIELLE DE CE MECONTENTEMENT ?

	17-30 juillet 1963
	— %
La mauvaise organisation de l'acheminement des produits agricoles du producteur au consommateur .....	45
L'attitude du gouvernement à l'égard des revendications des agriculteurs .....	18
La politique d'importation des produits agricoles .....	15
L'excès momentané des récoltes de fruits et légumes....	10
La mauvaise volonté des paysans eux-mêmes .....	4
Ne se prononcent pas .....	8
	— 100

IFOP, *Sondages 1963*, n° 3, pp. 75 et 76.

.../..

**Tableau 2**

LES REVENDICATIONS DES MINEURS QUI SE SONT MIS EN GREVE VOUS PARAISSENT-ELLES JUSTIFIEES OU INJUSTIFIEES ?	
	7 mars 1963
	— %
Justifiées .....	79
Injustifiées .....	4
Ne se prononcent pas .....	17
	— 100

LE MOUVEMENT DE REVENDICATIONS QUI A DEBUTE AVEC LA GREVE DES MINEURS S'EST ETENDU A UNE GRANDE PARTIE DU SECTEUR NATIONALISE ET DE LA FONCTION PUBLIQUE. POUVEZ-VOUS ME DIRE SI VOUS ESTIMEZ QUE CES REVENDICATIONS SONT JUSTIFIEES OU INJUSTIFIEES DANS LES CAS SUIVANTS :

	Justifiées	Injustifiées	Ne se prononcent pas	Total
	— %	— %	— %	— %
La S. N. C. F. ....	52	22	26	100
Les P. T. T. ....	52	22	26	100
L'E. D. F.-G. D. F. ...	45	29	26	100
Le gaz de Lacq .....	40	19	41	100
Air-France .....	26	28	46	100

IFOP, *Sondages* 1963, n° 3, p. 72.

.../..

**Tableau 3**

QUEL EST LE PROBLEME LE PLUS IMPORTANT POUR LA FRANCE A L'HEURE ACTUELLE ?					
	Juin 1964	Déc. 1964	Mars 1965	Octobre 1965	Janvier 1966
	—	—	—	—	—
	%	%	%	%	%
Le Marché commun, l'Europe .....	2	8	2	8	18
* Les salaires, le niveau de vie, le pouvoir d'achat .....	15	10	18	10	14
La paix dans le monde et les relations internationales .....	9	10	11	8	14
Les problèmes économiques et la stabi- lité des prix .....	17	15	5	4	9
Les problèmes sociaux .....	—	2	1	8	8
Le problème agricole .....	5	5	5	4	—
L'affaire Ben Barka .....	—	—	—	—	7
Les problèmes de politique intérieure.	12	2	1	—	6
Le logement, la construction .....	7	10	12	7	5
Le chômage .....	—	3	16	—	3
La jeunesse et l'éducation nationale...	4	4	5	3	—
L'élection présidentielle .....	—	3	5	32	—
Autres réponses .....	14	14	6	2	4
Ne se prononcent pas .....	15	14	13	14	12
	100	100	100	100	100

IFOP, *Sondages 1966*, n° 1, p. 6.

.../..

Tableau 4

VOUS-MEME, QUE SOUHAITEZ-VOUS LE PLUS QU'APPORTE L'ANNEE 1966 A VOUS ET A VOTRE FAMILLE ?	
	Janvier 1966
	— %
La santé .....	44
Plus de revenus, plus de bien-être .....	34 ←
La réussite professionnelle, du travail .....	13
L'accomplissement de vœux personnels, intimes .....	7
Un meilleur logement .....	5
Une amélioration de la situation agricole .....	4
Pour leurs enfants, le succès dans les études .....	3
Souhaits divers .....	5
N'expriment pas de souhaits .....	5
	— (1)

(1) Total supérieur à 100 %, en raison des réponses multiples.

DANS LE COURANT DE L'ANNEE 1966, QUEL EST LE TITRE QUE VOUS SOUHAITERIEZ LE PLUS LIRE DANS VOTRE JOURNAL ?	
	Janvier 1966
	— %
La paix dans le monde .....	27
Un niveau de vie plus élevé .....	13 ←
Une solution aux problèmes sociaux .....	7
La relance économique, industrielle et agricole .....	5
Divers événements politiques .....	4
La guérison du cancer et des autres maladies graves .....	4
Des exploits sportifs .....	3
Des faits divers .....	3
Différentes réussites scientifiques .....	2
La diminution des accidents et des catastrophes .....	1
Titres divers .....	8
Ne répondent pas .....	23
	— 100

IFOP, *Sondages 1966*, n° 1, pp. 5 et 6.